

# Le conflit germano-soviétique

## Ses répercussions dans le monde

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

### Les avoirs soviétiques sont débloqués

Washington, 25. — A la demande du département d'Etat, M. Morgenthau a débloqué les avoirs russes aux Etats-Unis.

### L'aide américaine aux Soviétiques

Elle passera à l'Angleterre promise à l'Angleterre

Washington, 25. — M. Roosevelt a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il avait l'intention d'accorder, dans la mesure du possible, des licences d'exportation à l'U.R.S.S., mais qu'il ne pouvait préciser à ce sujet des détails d'exportations que les Etats-Unis seraient à même de consentir.

Il a ajouté qu'aucune information n'avait été reçue par le département d'Etat au sujet de la dernière convention de Moscou qui prévoit que des matériels et des marchandises qu'il voudrait obtenir il serait difficile de fournir sans délai étant donné que de nombreuses commandes destinées à l'Angleterre n'avaient pas encore été fournies et qu'il fallait évidemment leur accorder la priorité.

### Les Américains résident en U.R.S.S. vont être évacués

Washington, 25. — Le département d'Etat annonce officiellement que toutes les mesures ont été prises pour l'évacuation des citoyens américains se trouvant en U.R.S.S.

### La Turquie affirme de nouveau son désir de rester neutre

Londres, 25. — L'agence Reuters annonce que l'ambassadeur de Turquie à Moscou a réaffirmé au gouvernement soviétique le désir de la Turquie de rester neutre dans le conflit germano-soviétique.

### La conférence de guerre de l'Empire britannique est ajournée

New-York, 25. — Une agence d'informations américaine apprend de Londres que le gouvernement britannique a ajourné à une date ultérieure la conférence de guerre de l'Empire qui devait se réunir à Washington.

### La terreur bolcheviste en Lithuanie

Stockholm, 25. — Sous le titre « Dix-sept mille Lithuaniens déportés », un article paru dans le journal suédois décrit la situation de terreur qui règne en Lithuanie.

### Le communiqué italien

Rome, 25. — Le Grand Quartier Général communique : En Afrique du Nord, activité d'artillerie sur le front de Tobrouk. L'aviation de l'axe a bombardé des navires mouillés dans le port, des camions, des positions de D. C. A., ainsi que des dépôts de munitions de Tobrouk. Nos bombardiers et avions torpilleurs ont attaqué des navires ennemis en route entre Tobrouk et Sidra, et ont touché un croiseur.

Dans la nuit du 24, les avions anglais ont jeté des bombes sur Benghazi et Tripoli.

En Afrique orientale, nos troupes ont évacué Gimma ; elles ont opéré la jonction avec les troupes qui occupent déjà les positions situées dans le secteur Ouest de Galla et de Sidamo, et continuent à opposer une résistance acharnée.

### La réorganisation des assurances maladie-maternité

Vichy, 26. — La réorganisation des assurances maladie-maternité marque le début de la collaboration des services du Secrétariat d'Etat à la Santé avec les Caisses des Assurances Sociales.

Desormais, la gestion des Caisses continuera à être assurée par le Secrétariat d'Etat à la Santé, tandis que le contrôle technique reviendra aux services de la Santé.

Ces dispositions régissent les conditions de remboursement des prestations par les caisses des Assurances Sociales.

Les malades pourront choisir librement leur médecin. Les tarifs seront arrêtés par le Secrétariat d'Etat à la Famille et à la Santé, d'après une nomenclature des actes professionnels.

La participation de l'assurance sociale aux frais résultant des dits tarifs est fixée à 30 %.

On voit le nouveau tarif accordé par le Gouvernement, une rémunération plus normale.

### Le communiqué italien

Rome, 25. — Le Grand Quartier Général communique : En Afrique du Nord, activité d'artillerie sur le front de Tobrouk. L'aviation de l'axe a bombardé des navires mouillés dans le port, des camions, des positions de D. C. A., ainsi que des dépôts de munitions de Tobrouk. Nos bombardiers et avions torpilleurs ont attaqué des navires ennemis en route entre Tobrouk et Sidra, et ont touché un croiseur.

Dans la nuit du 24, les avions anglais ont jeté des bombes sur Benghazi et Tripoli.

En Afrique orientale, nos troupes ont évacué Gimma ; elles ont opéré la jonction avec les troupes qui occupent déjà les positions situées dans le secteur Ouest de Galla et de Sidamo, et continuent à opposer une résistance acharnée.

### Les opérations militaires

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les rails s'élevèrent tordus comme des serpents. De lourds wagons de marchandises furent projetés sur le côté. Des débris de bois et de métal volèrent à travers la fumée grisâtre des explosions comme des jets de paille et chaque fois furent envoyées en l'air par de nouvelles explosions.

### Les opérations germano-roumaines se développent suivant les plans établis

Bucarest, 25. — Deuxième communiqué du quartier général sur le front germano-roumain :

Durant ces trois premiers jours, les opérations terrestres se sont déroulées suivant les plans établis. Quelques tentatives de réaction de la part de l'ennemi ont été annihilées. L'aviation ennemie a bombardé violemment Constanza, Sulina et Tulcea, Braïla et Jassy ; ces opérations n'ont donné aucun résultat appréciable.

Notre aviation a attaqué d'importantes installations militaires soviétiques et obtenu de nouveaux résultats importants. Rien que l'aviation et la D.C.A. roumaines ont abattu trente appareils soviétiques.

L'aviation roumaine a détruit au minimum quarante appareils qui se trouvaient au sol. Nous avons perdu en tout 12 avions. Le lieutenant aviateur Horia Araciul, qui avait attaqué une escadrille ennemie, a abattu trois avions.

A 3 h. de l'après-midi, 20 avions soviétiques avaient déjà été abattus ; un appareil intact a été capturé par les Finlandais.

### Nombreux avions soviétiques abattus

Berlin, 25. — L'agence D.N.B. apprend de source compétente, que les avions de combat soviétiques qui tentent hier de survoler les territoires allemand et roumain, ont essuyé des pertes considérables.

Un groupe de sept avions a été complètement détruit par des chasseurs allemands, près de Tilsit.

Sur vingt appareils soviétiques qui tentaient de survoler la côte roumaine près de Constanza, huit ont été abattus par des chasseurs. Le reste fit demi-tour en direction de la mer.

Un avion russe isolé qui fut repéré à proximité d'un aérodrome en Roumanie, a été également descendu par des chasseurs allemands.

# Les opérations militaires

## Les opérations germano-roumaines se développent suivant les plans établis

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

### 20 avions soviétiques abattus

Helsinki, 25. — On communique officiellement que la ville finlandaise de Joensuu a été attaquée ce matin, à 11 h. 10, par trois avions soviétiques, et à 12 h. 30 par trois autres avions. Les assaillants ont lancé de nombreuses bombes, tuant un civil et en blessant plusieurs autres. Un incendie a été allumé.

### L'U. R. S. S. ne considère pas la Finlande comme neutre

Helsinki, 25. — Ce matin, le bruit circule ici que M. Molotov aurait déclaré au chargé d'affaires de Finlande à Moscou que l'U.R.S.S. ne pouvait pas considérer la Finlande comme un pays neutre. Cette ruumeur s'est confirmée entre-temps.

On rapporte que, vers 16 h., le ministre d'Angleterre s'est rendu au siège de la légation de l'U.R.S.S. pour conférer avec le ministre soviétique.

### LES HOSTILITÉS EN SYRIE

#### Le communiqué français

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Aucun changement dans la situation d'ensemble au cours des dernières 24 heures. Sur la côte et les pentes Ouest du Liban, les éléments adverses ont poursuivi leurs tentatives d'infiltration sans résultats appréciables. Dans la haute vallée du Jourdain, nos troupes qui avaient repou l'ordre d'évacuer Merdjajoum pour recouvrer au débouché Nord de l'agglomération des positions plus favorables à notre défense, ont exécuté ce repli de nuit, à l'insu de l'adversaire. Une très violente attaque britannique lancée sur la ville, est tombée dans le vide, et l'adversaire a été arrêté dans sa progression par les tirs de notre artillerie.

Des détachements adverses, sortis de Damas, ont tenté de pousser en direction de Bebek. Ils sont contenus par nos troupes. Dans le désert syrien, les colonnes motorisées venues de l'Irak sont toujours arrêtées devant Palmyre ; nos unités légères du désert ont effectué un raid fructueux sur les arrières de ces colonnes.

L'aviation a continué à appuyer la résistance de Palmyre et à attaquer la bombe et à la mitrailleuse des convois motorisés, ainsi que des engins blindés britanniques au débouché Nord de Damas. La R.A.F. a de nouveau bombardé Beyrouth au cours de la nuit du 24 au 25, causant des dégâts matériels mais aucune victime.

Les milieux militaires français en Syrie sont dans l'ensemble satisfait de l'évolution des opérations.

Toutefois, les Anglais rassemblent à nouveau d'importants renforts en hommes et en matériel. Il faut donc s'attendre à ce que les Anglais fassent un nouvel effort pour régler la question syrienne.

En face de ces préparatifs, nos troupes demeurent seules, sans ravitaillément et sans être relevées.

### Une attaque repoussée près de Merdjajoum

Athènes, 26. — Selon une information diffusée par le radio de Beyrouth, les troupes françaises ont repris le contact avec l'ennemi. La situation dans le désert est inchangée.

Au Liban, une attaque ennemie déclenchée dans le secteur de Merdjajoum a été repoussée avec de lourdes pertes pour l'adversaire.

Des avions français ont exécuté plusieurs incursions offensives. Une colonne ennemie a été bombardée. Plusieurs avions britanniques ont été descendus ; deux appareils français sont manquants.

### Violents combats en cours

Vichy, 25. — On rapporte dans les milieux de source autorisée, à propos des opérations en Syrie, que de violents combats sont en cours en divers secteurs du front. Les forces armées anglaises tentent surtout d'assurer la soudure des attaques par l'acheminement de renforts. L'avance des deux colonnes britan-

ques qui, parties de l'Irak, se dirigent vers Palmyre, a pu être contenue par les troupes françaises. L'opinion prévaut que les Anglais préparent une nouvelle offensive.

On ne peut pas dire que la situation dans le désert est inchangée.

Au Liban, une attaque ennemie déclenchée dans le secteur de Merdjajoum a été repoussée avec de lourdes pertes pour l'adversaire.

Des avions français ont exécuté plusieurs incursions offensives. Une colonne ennemie a été bombardée. Plusieurs avions britanniques ont été descendus ; deux appareils français sont manquants.

### La réorganisation des assurances maladie-maternité

Vichy, 26. — La réorganisation des assurances maladie-maternité marque le début de la collaboration des services du Secrétariat d'Etat à la Santé avec les Caisses des Assurances Sociales.

Desormais, la gestion des Caisses continuera à être assurée par le Secrétariat d'Etat à la Santé, tandis que le contrôle technique reviendra aux services de la Santé.

Ces dispositions régissent les conditions de remboursement des prestations par les caisses des Assurances Sociales.

Les malades pourront choisir librement leur médecin. Les tarifs seront arrêtés par le Secrétariat d'Etat à la Famille et à la Santé, d'après une nomenclature des actes professionnels.

La participation de l'assurance sociale aux frais résultant des dits tarifs est fixée à 30 %.

On voit le nouveau tarif accordé par le Gouvernement, une rémunération plus normale.

### Le communiqué italien

Rome, 25. — Le Grand Quartier Général communique : En Afrique du Nord, activité d'artillerie sur le front de Tobrouk. L'aviation de l'axe a bombardé des navires mouillés dans le port, des camions, des positions de D. C. A., ainsi que des dépôts de munitions de Tobrouk. Nos bombardiers et avions torpilleurs ont attaqué des navires ennemis en route entre Tobrouk et Sidra, et ont touché un croiseur.

Dans la nuit du 24, les avions anglais ont jeté des bombes sur Benghazi et Tripoli.

En Afrique orientale, nos troupes ont évacué Gimma ; elles ont opéré la jonction avec les troupes qui occupent déjà les positions situées dans le secteur Ouest de Galla et de Sidamo, et continuent à opposer une résistance acharnée.

### Les opérations militaires

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les rails s'élevèrent tordus comme des serpents. De lourds wagons de marchandises furent projetés sur le côté. Des débris de bois et de métal volèrent à travers la fumée grisâtre des explosions comme des jets de paille et chaque fois furent envoyées en l'air par de nouvelles explosions.

### Les opérations germano-roumaines se développent suivant les plans établis

Bucarest, 25. — Deuxième communiqué du quartier général sur le front germano-roumain :

Durant ces trois premiers jours, les opérations terrestres se sont déroulées suivant les plans établis. Quelques tentatives de réaction de la part de l'ennemi ont été annihilées. L'aviation ennemie a bombardé violemment Constanza, Sulina et Tulcea, Braïla et Jassy ; ces opérations n'ont donné aucun résultat appréciable.

Notre aviation a attaqué d'importantes installations militaires soviétiques et obtenu de nouveaux résultats importants. Rien que l'aviation et la D.C.A. roumaines ont abattu trente appareils soviétiques.

L'aviation roumaine a détruit au minimum quarante appareils qui se trouvaient au sol. Nous avons perdu en tout 12 avions. Le lieutenant aviateur Horia Araciul, qui avait attaqué une escadrille ennemie, a abattu trois avions.

A 3 h. de l'après-midi, 20 avions soviétiques avaient déjà été abattus ; un appareil intact a été capturé par les Finlandais.

# Action soviétique en Finlande

## 20 avions soviétiques abattus

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

La première attaque a été exécutée par nuit et la deuxième par trois avions. Après la troisième avertissement, à 10 h. 15, on a vu apparaître une formation de bombardiers escortée par des avions de reconnaissance. La D. C. A. et les chasseurs finlandais sont aussitôt entrés en action. Des bombes ont été lancées dans les quartiers du Nord de la ville.

De nombreux survols de formations soviétiques ont été signalés également au cours de la matinée dans les provinces du Centre, du Nord, de l'Ouest et du Sud. De nombreuses bombes ont été lancées sur des objectifs non militaires.

Aux dernières nouvelles, il se confirme que la plupart des villes finlandaises ont été attaquées ce matin par l'aviation soviétique. A l'heure actuelle, on ne possède aucun détail officiel sur les dégâts et sur le nombre des victimes.

Huit appareils russes ont été abattus.

### La mort du Canal du Nord

Profitant de l'occasion qui nous était ainsi offerte de causer avec le ministre des Transports et des Communications, nous avons voulu savoir ce qu'il pensait du « Canal du Nord », sujet qui ces jours derniers encore faisait l'objet d'un article dans le journal de la navigation nationale de la navigation fluviale.

Sans hésiter, M. Berthelot a répondu que le projet de canal de navigation entre les canaux à 2 m. 20, soit pour des charges de 320 tonnes.

Nous avons définitivement écarté l'idée de ce canal de Saint-Quentin et cette voie d'eau est très suffisante pour assurer les transports entre les mines du Nord et du Pas-de-Calais avec le bassin parisien.

En conséquence, le Canal du Nord au point de vue intérieur français ne se justifie pas. Il n'a aucune utilité internationale.

Si nous ne mettons en service, il faudrait porter toutes nos voies à 800 tonnes ; vous voyez l'importance et l'impossibilité de l'œuvre à réaliser.

Après nous avoir entretenu de toutes ces questions, M. le Ministre a présidé la réunion d'informations que nous avons eu l'honneur d'être invités, et ce matin mercredi, accompagné de M. le Préfet du Nord et de M. Paul Deboue, maire de Lille, M. Berthelot a visité les installations de la région Lille-Delvaux, la ceinture de Lille, les centres des P. T. T., etc.

A 11 h. 30 le ministre quittait Lille pour d'autres localités du Nord.

### LA VISITE du Secrétaire d'Etat à M. le Général NIEHOFF

M. Berthelot, accompagné de ses collaborateurs et accompagné de M. Fernand Carles, a été reçu, à 11 h. par M. le général Niehoff, Commandant, au Palais de la Bourne.

Le ministre français et le chef de l'administration militaire allemande ont échangé des impressions sur les différentes questions qui font l'objet de ce voyage d'études, notamment les transports, la reconstruction des ponts et ouvrages d'art et la mise en train de la construction des baraquements pour le logement des sinistrés avant l'hiver prochain.

Au cours de l'entretien qui fut cordial et qui dura trois quarts d'heure, le général et le ministre ont reconnu, de part et d'autre, qu'une collaboration confiante s'était établie entre l'administration militaire et les préfets du Nord et du Pas-de-Calais.

« Cette collaboration, nous a dit, en sortant, M. Berthelot, est la condition essentielle de succès de la population dans ces circonstances présentes ».

M. le général Niehoff a notamment précisé que tout l'aide de l'administration allemande sera apportée dans la mesure compatible avec les ressources, en vue de la reconstruction et de l'édification des baraques provisoires.

### A ARRAS

M. Berthelot, ministre des Communications et des Transports, a été accueilli, mardi matin, en gare d'Arras, par M. Bussière, préfet du Pas-de-Calais, accompagné de M. P. Thierry, sous-préfet.

Aussitôt descendu de l'automotrice, M. Berthelot a gagné l'Hôtel de la Préfecture, en automobile, escorté de gendarmes motocyclistes.

Un actif service d'ordre fonctionnait en ville sous la direction de M. Coulmont, commissaire de police et M. Roussenc, commissaire spécial.

Une réunion composée de techniciens, présidents et membres des Associations économiques, Bâtiments, Chambres de Métiers, Transporteurs fonctionnaires, a eu lieu à la Préfecture, M. Gaillard, maire d'Arras et M. Thery, directeur des Travaux municipaux, y assistaient.

Le ministre a entretenu de la situation générale des transports et des résultats acquis. Il est entré ensuite dans des détails sur les travaux importants. Il a souligné que seule la rareté des matériaux premières en empêchait la réalisation rapide. Néanmoins, avec les disponibilités actuelles, il a été possible de réparer un nombre considérable de constructions endommagées par les événements de guerre.

Sur les murs du Cabinet préfectoral, les plans de projets de travaux, des tracés de routes, étaient exposés, que M. Berthelot examinait avec attention. Il entendit les explications de certains et leur apporta quelques observations pour les améliorer.

M. le Ministre a parlé de la préparation d'une nouvelle loi sur la reconstruction, et, à cet égard, il déclara qu'il n'y avait pas de doute que celle-ci sera plus libérale que celle du 11 octobre.

M. Bussière n'a pas manqué de souligner que c'était le premier Ministre qui recevait dans le département et déclara que les Artésiens devaient s'en montrer heureux.

M. Berthelot s'est rendu dans la matinée au Palais de la Préfecture, où il a eu une conférence avec M. le Préfet du Nord et de la Somme, M. de la Motte, et M. le Préfet du Pas-de-Calais, M. Bussière.

Il est rappelé que des demandes de location doivent être déposées en conformité des prescriptions de l'Autriche allemande, à la Mairie du lieu de demande, duquel on envoie les formulaires nécessaires à l'établissement de son dossier.

Elles seront ensuite acheminées vers les Maires, revêtues de la mention de ceux-ci, vers les Services compétents.

Chaque demande devra être établie en deux exemplaires et la machine à écrire. Une enveloppe portant le nom et l'adresse dactylographiques du demandeur devra y être jointe.

Seules les nouvelles formulaires imprimées en bleu seront désormais acceptées à l'exclusion de toute autre.

Le requérant devra indiquer dans la partie encadrée d'un gros trait bleu les renseignements le concernant et correspondant aux rubriques de la demande, la signature de l'intéressé.

Aucune mention ne devra figurer dans la case N° 2, uniquement réservée à l'Autriche allemande non plus qu'un verso de la formule imprimée, s'émant les Services administratifs.

Les demandes émanant de personnes n'appartenant ni à l'Administration ni à l'industrie ou au commerce seront transmises par MM. les Maires, revêtues de leur avis motivé, à M. le Sous-Préfet de leur arrondissement.

MM. les Sous-Préfets les transmettront immédiatement à la Kreiskommandantur de leur chef-lieu sans les revêtir de leur avis.

En ce qui concerne l'arrondissement de Lille, les demandes seront transmises par MM. les Maires à la Préfecture, pour décision, qui les transmettra, pour décision, à la Feldkommandantur de Lille.

Les demandes émanant de commerçants ou industriels seront également déposées à la Mairie du lieu du requérant.

Elles seront transmises revêtues de leur avis motivé, par MM. les Maires à M. le Président de la Chambre de Commerce dans les ressorts de laquelle se trouve la résidence du requérant.

M. le Président de la Chambre de Commerce interviendra sur son avis motivé, pour décision, à la Kreiskommandantur de l'arrondissement dans lequel se trouve la résidence du demandeur (à Lille à la Feldkommandantur).

L'attention du public est particulièrement appelée sur les points suivants :

1° Les personnes n'ayant pas de domicile fixe, ou qui ont des raisons personnelles, à l'exception de cas d'urgence exceptionnels, doivent avoir une justification à l'appui.

2° L'établissement d'un laissez-passer exige un certain délai. Il ne peut être envisagé, sauf raisons exceptionnelles, que pour un délai de satisfaction à des demandes ne laissant qu'un laps de temps très bref entre la date de dépôt de la demande et la date du voyage prévu.

Il est d'ailleurs évident qu'il est inutile que des requérants s'adressent directement par écrit, à la Kreiskommandantur de l'arrondissement de Lille, sans avoir agé à Lille. Personne ne peut avoir agé à Lille sans une attestation émanant de la Kreiskommandantur.

# M. Berthelot visite notre région

## LA VISITE du Secrétaire d'Etat à M. le Général NIEHOFF

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Un actif service d'ordre fonctionnait en ville sous la direction de M. Coulmont, commissaire de police et M. Roussenc, commissaire spécial.

Une réunion composée de techniciens, présidents et membres des Associations économiques, Bâtiments, Chambres de Métiers, Transporteurs fonctionnaires, a eu lieu à la Préfecture, M. Gaillard, maire d'Arras et M. Thery, directeur des Travaux municipaux, y assistaient.

Le ministre a entretenu de la situation générale des transports et des résultats acquis. Il est entré ensuite dans des détails sur les travaux importants. Il a souligné que seule la rareté des matériaux premières en empêchait la réalisation rapide. Néanmoins, avec les disponibilités actuelles, il a été possible de réparer un nombre considérable de constructions endommagées par les événements de guerre.

Sur les murs du Cabinet préfectoral, les plans de projets de travaux, des tracés de routes, étaient exposés, que M. Berthelot examinait avec attention. Il entendit les explications de certains et leur apporta quelques observations pour les améliorer.

M. le Ministre a parlé de la préparation d'une nouvelle loi sur la reconstruction, et, à cet égard, il déclara qu'il n'y avait pas de doute que celle-ci sera plus libérale que celle du 11 octobre.

M. Bussière n'a pas manqué de souligner que c'était le premier Ministre qui recevait dans le département et déclara que les Artésiens devaient s'en montrer heureux.

M. Berthelot s'est rendu dans la matinée au Palais de la Préfecture, où il a eu une conférence avec M. le Préfet du Nord et de la Somme, M. de la Motte, et M. le Préfet du Pas-de-Calais, M. Bussière.

Il est rappelé que des demandes de location doivent être déposées en conformité des prescriptions de l'Autriche allemande, à la Mairie du lieu de demande, duquel on envoie les formulaires nécessaires à l'établissement de son dossier.

Elles seront ensuite acheminées vers les Maires, revêtues de la mention de ceux-ci, vers les Services compétents.

Chaque demande devra être établie en deux exemplaires et la machine à écrire. Une enveloppe portant le nom et l'adresse dactylographiques du demandeur devra y être jointe.

Seules les nouvelles formulaires imprimées en bleu seront désormais acceptées à l'exclusion de toute autre.

Le requérant devra indiquer dans la partie encadrée d'un gros trait bleu les renseignements le concernant et correspondant aux rubriques de la demande, la signature de l'intéressé.

Aucune mention ne devra figurer dans la case N° 2, uniquement réservée à l'Autriche allemande non plus qu'un verso de la formule imprimée, s'émant les Services administratifs.

Les demandes émanant de personnes n'appartenant ni à l'Administration ni à l'industrie ou au commerce seront transmises par MM. les Maires, revêtues de leur avis motivé, à M. le Sous-Préfet de leur arrondissement.

MM. les Sous-Préfets les transmettront immédiatement à la Kreiskommandantur de leur chef-lieu sans les revêtir de leur avis.

En ce qui concerne l'arrondissement de Lille, les demandes seront transmises par MM. les Maires à la Préfecture, pour décision, qui les transmettra, pour décision, à la Feldkommandantur de Lille.

Les demandes émanant de commerçants ou industriels seront également déposées à la Mairie du lieu du requérant.

Elles seront transmises revêtues de leur avis motivé, par MM. les Maires à M. le Président de la Chambre de Commerce dans les ressorts de laquelle se trouve la résidence du requérant.

M. le Président de la Chambre de Commerce interviendra sur son avis motivé, pour décision, à la Kreiskommandantur de l'arrondissement dans lequel se trouve la résidence du demandeur (à Lille à la Feldkommandantur).

L'attention du public est particulièrement appelée sur les points suivants :

1° Les personnes n'ayant pas de domicile fixe, ou qui ont des raisons personnelles, à l'exception de cas d'urgence exceptionnels, doivent avoir une justification à l'appui.

2° L'établissement d'un laissez-passer exige un certain délai. Il ne peut être envisagé, sauf raisons exceptionnelles, que pour un délai de satisfaction à des demandes ne laissant qu'un laps de temps très bref entre la date de dépôt de la demande et la date du voyage prévu.

Il est d'ailleurs évident qu'il est inutile que des requérants s'adressent directement par écrit, à la Kreiskommandantur de l'arrondissement de Lille, sans avoir agé à Lille. Personne ne peut avoir agé à Lille sans une attestation émanant de la Kreiskommandantur.

En ce qui concerne l'arrondissement de Lille, les demandes seront transmises par MM. les Maires à la Préfecture, pour décision, qui les transmettra, pour décision, à la Feldkommandantur de Lille.

Les demandes émanant de commerçants ou industriels seront également déposées à la Mairie du lieu du requérant.

Elles seront transmises revêtues de leur avis motivé, par MM. les Maires à M. le Président de la Chambre de Commerce dans les ressorts de laquelle se trouve la résidence du requérant.

M. le Président de la Chambre de Commerce interviendra sur son avis motivé